

ANNECY, LE LUNDI 25 NOVEMBRE 2024

VIE INSTITUTIONNELLE

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie s'est réuni en Commission permanente

Lundi 25 novembre, l'Assemblée départementale s'est réunie en Commission permanente sous la présidence de Martial Saddier. Voici une sélection des délibérations votées.

▪ Action sociale et solidarité

- **26 000 €** au Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL) afin d'acquérir du mobilier et des équipements de soin pour accompagner les femmes victimes de violences sexistes et sexuelles.
- **204 440 €** à l'Union Départementale des Associations Familiales de Haute-Savoie (UDAF), pour mener à bien leurs missions d'administration.
- **265 000 €** à la commune de Cluses pour la création d'une cité du goût et des saveurs, qui bénéficiera à un public cible, notamment en insertion professionnelle.
- **300 000 €** à Halpades pour son projet de réhabilitation d'une résidence sociale de 89 logements (FJT Novel à Annecy).

▪ Environnement/Agriculture/Forêt

- **57 880 €** pour les communes de Groisy, Viuz-en-Sallaz, Meillerie, Messery, Saint-Jean-de-Tholome, Biot, Lyaud et Glières-Val-de-Borne dans le cadre du fonds d'investissements forestier 2023-2027, en vue de travaux d'adaptation et de sécurisation.
- **100 423 €** au Syndicat Intercommunal d'aménagement du Chablais pour une opération de protection des berges à Abondance et pour l'élaboration du plan de gestion stratégique des zones humides.
- **209 538 €** à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie (FDC 74) pour la réalisation du programme d'actions 2024 comprenant notamment la gestion des risques naturels.
- **756 576 €** à destination du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de Ses Affluents (SM3A) répartis dans la renaturation du ruisseau de la Fontaine aux Houches, la restauration hydromorphologique de l'Arve dans le secteur des Sablons et ses acquisitions foncières.
- **35 367 €** au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges pour son programme d'actions 2024.
- **83 357 €** à la commune de Fillière pour l'acquisition de l'alpage de L'Anglettaz.
- **193 920 €** au Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie pour l'acquisition de matériel scientifique, d'outils pédagogique et d'un véhicule.
- **47 329 €** à un viticulteur afin de financer l'achat d'un chenillard, dans le cadre du plan filière départemental.
- **237 500 €** à la commune d'Abondance et 13 200 € à la Communauté de communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance pour les travaux de restauration du lac des Plagnes.
- **243 193 €** à 28 exploitations agricoles, en complément des aides régionales.

▪ Culture et patrimoine

- **1 135 175 €** à de nombreuses communes et association afin d'entretenir et rénover des monuments historiques.
- **598 600 €** à destination de la commune de Passy, de Publier, de l'association Musiques Amplifiées aux Marquisats, à l'auditorium de Seynod, à la Maison des arts du Léman et au centre social du Parmelan pour des projets d'investissement culturel mobiliers ou immobiliers. **1 900 000 €** à la commune de Sallanches et de Thonon-les-Bains au titre de la 51^e tranche du Fonds Départemental d'Interventions Structurantes.

▪ Éducation

- **370 000 €** à destination de 23 collèges privés au titre du numérique éducatif.
- Proposition de nomination des nouveaux collèges publics qui ouvriront à la rentrée prochaine : sur la commune de Saint-Cergues « collèges des Justes » ; sur la commune de Vétraz-Monthoux « collège de la Géline ».
- **1 671 888 €** à destination de 50 collèges publics et 22 collèges privés dans le cadre du dispositif de soutien aux initiatives locales (SIEL) qui permet aux collégiens de se constituer une culture personnelle en lien avec les lieux emblématiques du Département et **31 348 €** à 12 collèges pour leurs actions menées dans les thématiques sportives.
- **1 863 411 €** à différents établissements scolaires (maisons familiales rurales, lycées de l'enseignement agricole privé, lycées professionnels, privés et publics) accueillant des élèves de la quatrième à l'enseignement supérieur.
- **1 300 000 €** à de nombreux collèges pour les aider à faire face à leurs dépenses énergétiques, compte tenu du contexte inflationniste.
- **1 111 521 €** aux collectivités ainsi qu'aux collèges publics et privés pour leurs dépenses de fonctionnement en lien avec leurs installations sportives.

▪ Tourisme

- **698 862 €** au Grand Annecy Agglomération pour la première phase des travaux de rénovation du centre des Congrès de l'Impérial, comprenant la création d'une cuisine et la rénovation de l'espace restauration de la brasserie.
- **1 700 000 €** à la commune des Houches en lien avec les travaux de réhabilitation et d'extension de la salle Olca, lieu de vie social, culturel et touristique de la commune, pouvant accueillir jusqu'à 1200 personnes.
- **124 284 €** à la commune de Mégevette pour la construction d'un bâtiment technique dédié au ski de fond et aux activités locales.

▪ Voirie

- **60 197 €** à l'Autoroute et Tunnel du Mont-Blanc (ATMB) pour le réaménagement de l'échangeur n°16 « Bonneville Ouest » de l'autoroute A40.
- **1 041 480 €** dans le cadre des travaux menés par l'Autoroute et Tunnel du Mont-Blanc (ATMB) pour la réalisation et l'aménagement de l'échangeur n°17 « Bonneville Est » de l'autoroute A40.
- **623 680 €** à la commune de Samoëns et **238 880 €** à la commune de Verchaix dans le cadre de l'aménagement de la voie verte pour la liaison Samoëns-Verchaix, le long de la RD 907.
- **127 500 €** à la commune de Samoëns pour la création d'une voie verte sur la route départementale n°907 et le prolongement jusqu'au parking aux abords du collège.
- **393 000 €** au Grand Annecy pour la réalisation d'une voie verte reliant le centre de Saint-Jorioz, à la voie verte du bord du lac, qui se connecte au collège Jean Monnet.

- **42 358 €** aux communes de Bonnevaux, Mont-Saxonnex et Saint-Laurent pour pallier les dégâts auxquels elles ont été confrontés lors des forts épisodes pluvieux d'automne 2023.
- **192 000 €** à la commune de Thônes pour la réalisation d'une voie verte, reliant le centre-ville de Thônes au rond-point du lac de Thuy.

▪ **Sport**

- **50 000 €** à la Haute-Savoie Nordic Team pour son fonctionnement, **33 221 €** à 23 foyers de ski de fond pour permettre la découverte de cette discipline aux jeunes de Haute-Savoie et **276 127 €** à plusieurs clubs sportifs pour leurs frais de déplacement en championnat de France.
- **2 489 €** au club des sports de Chamonix Mont-Blanc, **18 555 €** au Club des sports de Manigod et **6 500 €** aux Archers du Faucigny pour l'achat d'équipements sportifs ainsi que **10 098 €** à Annecy Hockey, **71 700 €** à la commune de Saint-Sigismond et **274 654 €** à la commune de Sallanches pour le financement d'infrastructures sportives.
- **100 000 € au comité d'organisation** de la coupe du monde de biathlon Annecy-le Grand Bornand pour l'organisation de la 3^e étape.
- **150 000 €** à la commune de Châtel en vue de l'organisation des championnats du monde de Snowbike UCI 2025 et 2026.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse
Célia PICARD
06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse
Leslie GUILLEMAIN
06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr
hautesavoie.fr/espacepresse
[@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)